

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2024-077

PUBLIÉ LE 7 MARS 2024

Sommaire

26_DDFIP_ Direction Départementale des Finances Publiques /

26-2024-03-04-00005 - DDFiP de la Drôme - Délégation en matière de délais de paiement - SGC Nord Drôme - Fabrice CES (1 page)	Page 3
26-2024-03-04-00009 - DDFiP de la Drôme - Procuration sous seing privé - M.BACLET - SGC Nord Drôme (2 pages)	Page 5
26-2024-03-04-00006 - DDFiP de la Drôme - Procuration sous seing privé - M.DUNAND - SGC Nord Drôme (2 pages)	Page 8
26-2024-03-04-00008 - DDFiP de la Drôme - Procuration sous seing privé - Mme DE DOMINGO - SGC Nord Drôme (2 pages)	Page 11
26-2024-03-04-00007 - DDFiP de la Drôme - Procuration sous seing privé - Mme DICHARRY - SGC Nord Drôme (2 pages)	Page 14

26_DDFIP_ Direction Départementale des
Finances Publiques

26-2024-03-04-00005

DDFiP de la Drôme - Délégation en matière de
délais de paiement - SGC Nord Drôme - Fabrice
CES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Valence, le 29 août 2022

Direction départementale
des Finances publiques de la DRÔME
Pôle Pilotages et ressources
Division des ressources humaines
20 avenue du Président HERRIOT
BP 1002
26015 VALENCE
Téléphone : 04 75 78 21 00
Mél. : ddfip26.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr

Affaire suivie par : Marie-Claude BONCOMPAIN
marie-claude.boncompain@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 04 75 78 21 57

Objet : décision d'intérim

La directrice départementale des Finances publiques

- Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 portant changement de situation administrative à la Direction générale des finances publiques au titre de l'année 2022,
- Vu la fin d'intérim du Service de Gestion Comptable Nord Drôme de M Serge RUSSO, muté dans le département de la Somme, le 1^{er} septembre 2022,
- Vu les nécessités de service,

DÉCIDE :

Article 1 : M. Didier GUERIN, Administrateur des Finances publiques adjoint, est nommé gérant intérimaire du Service de Gestion comptable Nord Drôme.

Article 2 : La présente décision prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2022.

Marie-Hélène HEROU-DESBIOLLES

L'administrateur général des Finances publiques,

26_DDFIP_ Direction Départementale des
Finances Publiques

26-2024-03-04-00009

DDFiP de la Drôme - Procuration sous seing privé
- M.BACLET - SGC Nord Drôme



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

751-SD



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VALENCE
SGC NORD DROME
25 AVENUE DE ROMANS
26015 VALENCE CEDEX

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de VALENCE
SGC Nord Drôme
25 avenue de Romans
26015 VALENCE CEDEX
Mél. : ces.fabrice@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Fabrice CES
Téléphone : 04 75 81 58 56
Réf. :

Valence, le 4 mars 2024

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE (générale)
donnée par le trésorier à ses mandataires temporaires ou permanents**

Vu l'article 16 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,
Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,

Le soussigné, Fabrice CES, Trésorier du SGC Nord Drôme,

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général **M BACLET Jean-François**, Inspecteur des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC Nord Drôme,

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC Nord Drôme.

Entendant ainsi transmettre à **M BACLET Jean-François** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent
- pour la période du _____ au _____

Fait à VALENCE, le 4 mars 2024

Signature du Mandataire,



Jean-François BACLET

Signature du Mandant

(Faire précéder de la mention « lu et approuvé bon pour pouvoir »)

Lu et approuvé bon pour pouvoir.



Fabrice CÉS

26_DDFIP_ Direction Départementale des
Finances Publiques

26-2024-03-04-00006

DDFiP de la Drôme - Procuration sous seing privé
- M.DUNAND - SGC Nord Drôme



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VALENCE
SGC NORD DROME
25 AVENUE DE ROMANS
26015 VALENCE CEDEX

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de VALENCE
SGC Nord Drôme
25 avenue de Romans
26015 VALENCE CEDEX
Mél. : ces.fabrice@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Fabrice CES
Téléphone : 04 75 81 58 56
Réf. :

Valence, le 4 mars 2024

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE (générale)
donnée par le trésorier à ses mandataires temporaires ou permanents**

Vu l'article 16 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,
Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,

Le soussigné, Fabrice CES, Trésorier du SGC Nord Drôme,

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général **M DUNAND Claude**, Inspecteur divisionnaire hors classe des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC Nord Drôme,

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC Nord Drôme.

Entendant ainsi transmettre à **M DUNAND Claude** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent
- pour la période du _____ au _____

Fait à VALENCE, le 4 mars 2024

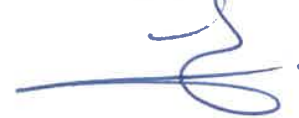
Signature du Mandataire,

Dunand Louis


Signature du Mandant

(Faire précéder de la mention « lu et approuvé bon pour pouvoir »)

lu et approuvé bon pour pouvoir.

Fabrice CES


26_DDFIP_ Direction Départementale des
Finances Publiques

26-2024-03-04-00008

DDFiP de la Drôme - Procuration sous seing privé
- Mme DE DOMINGO - SGC Nord Drôme

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de VALENCE
SGC Nord Drôme
25 avenue de Romans
26015 VALENCE CEDEX
Mél. : ces.fabrice@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Fabrice CES
Téléphone : 04 75 81 58 56
Réf. :

Valence, le 4 mars 2024

PROCURATION SOUS SEING PRIVE (générale)
donnée par le trésorier à ses mandataires temporaires ou permanents

Vu l'article 16 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,

Le soussigné, Fabrice CES, Trésorier du SGC Nord Drôme,

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général **Mme DE DOMINGO Séverine**, Inspectrice des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC Nord Drôme,

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC Nord Drôme.

Entendant ainsi transmettre à **Mme DE DOMINGO Séverine** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent
- pour la période du _____ au _____

Fait à VALENCE, le 4 mars 2024

Signature du Mandataire,



Signature du Mandant

(Faire précéder de la mention « lu et approuvé bon pour pouvoir »)

lu et approuvé bon pour pouvoir.



Fabrice CES.

26_DDFIP_ Direction Départementale des
Finances Publiques

26-2024-03-04-00007

DDFiP de la Drôme - Procuration sous seing privé
- Mme DICHARRY - SGC Nord Drôme

**Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de VALENCE**
SGC Nord Drôme
25 avenue de Romans
26015 VALENCE CEDEX
Mél. : ces.fabrice@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Fabrice CES
Téléphone : 04 75 81 58 56
Réf. :

Valence, le 4 mars 2024

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE (générale)
donnée par le trésorier à ses mandataires temporaires ou permanents**

Vu l'article 16 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,
Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,

Le soussigné, Fabrice CES, Trésorier du SGC Nord Drôme,

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général **Mme DICHARRY Anne**, Inspectrice des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC Nord Drôme,

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC Nord Drôme.

Entendant ainsi transmettre à **Mme DICHARRY Anne** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent
- pour la période du _____ au _____

Fait à VALENCE, le 4 mars 2024

Signature du Mandataire,



Signature du Mandant

(Faire précéder de la mention « lu et approuvé bon pour pouvoir »)

Lu et approuvé bon pour pouvoir.



Fabrice CES.